

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONÉ

JEUDI 11 AOÛT 2016 – 18H30 / 18H45

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Patrick SOIN
Absent(s)/excusé(s)	Emmanuel CHABANNES, Frank GASQUET, Bernard SAINT-JEAN

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- *"Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..*
- *Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.*
- *Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Audience de conciliation du 18 août 2016 - Team Charentes Triathlon

En vue de l'audience de conciliation prévue au CNOSF le 18 août prochain (dossier Association Team Charentes Triathlon / F.F.TRI.), il est proposé au BE de donner mandat à Monsieur Jacky BAUDRAND, membre du Conseil d'Administration et Président de la Commission Nationale Sportive, ainsi qu'à Monsieur Guillaume FRITSCH, Directeur Adjoint, pour :

- représenter la F.F.TRI.
- proposer toute mesure de conciliation qui leur semblera utile
- valider, au nom de la F.F.TRI., tout accord amiable ou proposition de conciliation qu'ils jugeront approprié.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Dominique FRIZZA souhaite, qu'à l'avenir, la RGF puisse être appliquée sur le terrain lors des GEF et que les textes soient écrits de manière à ce qu'ils ne permettent aucune interprétation.

Philippe LESCURE propose que ce sujet soit abordé lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

2. Informations / Questions diverses

2.1. Triathlon de Nice 2016

Suite à l'attentat du 14 juillet dernier, la mairie de Nice a décidé d'annuler les championnats d'Europe de cyclisme sur route qui devaient se tenir à Nice du 14 au 18 septembre.

La finale du Grand Prix de Triathlon pour la recherche sur le cancer étant prévue à Nice au début du mois d'octobre, contact est d'ores et déjà pris avec la mairie pour connaître les dispositions en matière de sécurité prises sur cette période.

2.2. Immobilier

Compte tenu de l'occupation illégale de notre bâtiment depuis le mois d'octobre 2013, la F.F.TRI. avait sollicité auprès de l'administration fiscale un dégrèvement de la taxe foncière correspondante.

Une réponse favorable nous est parvenue ce jour pour ce qui concerne la taxe foncière 2014 et 2015.

Une procédure similaire sera engagée pour demander le dégrèvement de la taxe foncière 2016 ainsi que de la taxe sur les bureaux pour la même période.

2.3. Magazine "Outdoor Experts" (n° 179 du mois de juillet/août)

Le Président LESCURE invite les membres du BE, mais aussi toutes personnes intéressées par les disciplines enchaînées, à consulter le n° 179 du magazine "Outdoor Experts"(juillet/août).

Dans ce numéro sont publiés des articles spécialement dédiés au Triathlon, aux disciplines enchaînées et au raid, ainsi que des interviews des représentants fédéraux.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BE pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général